



**Extrait de la séance du Conseil Communal de Le Vaud
du jeudi 23 mars 2017, à 20h00**

Présidence : Mme Ariane Gétaz
Présents : 34 sur 45 membres
Excusés : MM et Mme B. Briand, A. Carnal, C. Duclos, Ch. Duclos, C.E. Emery, D. La Gioia, S. Masson, D. Poisat, M.-J. Python Chaignat, L. Ritter et S. Thuégaz.
J. Oldacre, Municipal.

1. Communications de la Présidente

La Présidente communique aux conseillers la démission de la secrétaire suppléante.

2. PV de la séance du 9 février 2017

Le PV tel que modifié est accepté à l'unanimité.

3. Préavis N° 2/2016 : Règlement communal relatif à l'utilisation de caméras de vidéosurveillance. Rapport de la Commission ad-hoc et vote.

La Municipalité a retiré le préavis.

4. Communications des délégués aux associations.

Une séance de remue-méninges a eu lieu pour la sous-région « Jura-Lac ».

5. Communications de la Municipalité.

Les boîtes et le PET doivent être écrasés avant d'être jetés dans les containers respectifs afin de réduire leur volume et ainsi limiter les couts de transport. Les papiers sales sont destinés à la poubelle et non pas au container papier.

Le Tennis Club de Le Vaud a fait cadeau d'un terrain multisports à la Commune pour que les enfants puissent en profiter.

Un nouveau locataire occupe l'un des appartements du bâtiment protégé sans la partie protection.

La Garenne offre à nouveau le pass annuel aux Vaulis.

Le Conseiller Communal Sébastien Humbert est candidat aux élections cantonales.

6. Divers et propositions individuelles.

La Municipalité étudie la possibilité de remettre une presse à boîtes à la déchetterie.

Le Vaud, le 23 mars 2016

Pour le Conseil Communal

Ariane Gétaz
Présidente



Lin Schelling
Secrétaire